



VOTRE SYNDICAT

FÉDÉRER, ACCOMPAGNER
REPRÉSENTER & DÉFENDRE



PRÉSENTATION

Le Synpase est le syndicat professionnel dont la vocation exclusive est la représentation et la défense des intérêts des prestataires techniques dans le spectacle vivant et l'évènement, mettant en œuvre les techniques liées :

- Au son ;
- À la lumière ;
- Aux décors et accessoires ;
- Aux costumes et maquillage ;
- Aux machineries et structures ;
- Aux projections d'images, de vidéo ;
- À la mise en service des instruments de musique sur scène ;
- À l'accrochage (rigging) ;
- À la pyrotechnie ;
- Aux lasers et aux effets spéciaux ;
- À la régie générale et spécialisée.

LES GRANDES DATES DE LA STRUCTURATION DE LA PROFESSION

- **Années 70** : Naissance d'un nouveau secteur professionnel : la prestation technique pour le spectacle vivant et l'évènement.
- **1988** : Création du SYNPASE.
- **1998** : Création du Label « Prestataire de Service du Spectacle Vivant® ».
- **2008** : Extension de la Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement > *La détention du Label devient obligatoire pour que les entreprises du champ puissent recourir au CDDU.*
- **2011** : Création du Label RSE « PRESTADD® ».
- **2016** : Publication du Mémento « Matériels et Ensembles Démontables ».

LES PRÉSIDENTS DU SYNPASE DEPUIS 1988

- Charly MARYNBERG
- Jean-Jacques PEROY
- Michel BONHOURE
- Jean-Pierre CHAPUIS
- José PEREZ
- Yves LEROY
- Bruno LIMOGÉ
- Gilles HUGO
- Patrick FROMENTIN
- Frédérique LEGEARD-LEMÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNPASE (2017/2020)

> LE BUREAU

Présidente : Frédérique LEGEARD-LEMÉE (Contact)
Vice-Président : Stanislas SURUN (Magnum)
Trésorière : Laurence FAUCHER (JG COM 95)
Secrétaire : Christian DESAIVRES (Geste Scénique)

> LES ADMINISTRATEURS

Eric ALVERGNAT (Dushow)
Eric BARTHÉLÉMY (B Live)
Jacques DE LA GUILLONNIÈRE (Groupe Novelty)
Jean-Philippe EVRARD (After)
Pierre HEYLIGEN (Lumière & Son Paris)
Denis LABONNE (Europ Groupe)
Emmanuel PLÉAU (Kubevent)

> LES ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Jérôme CHATELAIN (Newloc)
Hugues DE LA ROCQUE (Seven)
Hugues DE LASTIC (Eurydice)
Pascal GOSSÉLIN (Art Event)

L'ÉQUIPE PERMANENTE

> DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Philippe ABERGEL

> JURISTE ET CHARGÉE DU LABEL PRESTADD

Marie LÉCOLE

> GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMMUNICATION

Camille VIOT

> CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION DU LABEL "PRESTATAIRE DE SERVICE DU SPECTACLE VIVANT"

Pikria QAVLASHVILI

ACTIONS & PERSPECTIVES

LE SYNPASE AUJOURD'HUI

Le Président du Synpase, son Conseil d'administration et son équipe permanente œuvrent au quotidien dans l'intérêt général de la branche des prestataires techniques du spectacle et pour la défense de ses adhérents.

A ce titre le Synpase :

- Représente les intérêts des prestataires techniques dans les organismes socio-professionnels et paritaires, auprès des organisations professionnelles et pouvoirs publics ;
- Participe aux négociations sociales et à la structuration professionnelle de nos métiers ;
- Valorise ses adhérents à l'occasion de salons professionnels (Heavent, JTSE, BIS, Le Bruit du Marteau...);
- Informe sur la législation spécifique à nos professions (fiches pratique, notes, permanence téléphonique...);
- Communique en direction des parties prenantes (site internet, newsletter, communiqués, publications) ;
- Constitue des groupes de travail thématiques ;
- Initie des travaux spécifiques et produit des textes à vocation réglementaire (Mémento « Matériels et Ensembles Démontables ») ;
- Informe et forme ses adhérents ;
- Alimente la réflexion sur les nouveaux enjeux ayant un impact sur nos métiers ;
- Construit des partenariats avec des prestataires connexes à notre secteur, notamment à travers le Synpase Club ;
- Administre le Label Prestadd ;
- Assure le secrétariat de la Commission Nationale du Label.

LES CHANTIERS SPÉCIFIQUES

- Réalisation du Vademécum sur la Prévention des risques professionnels dans la prestation technique ;
- Édition d'un répertoire sur les « formations obligatoires dans la prestation technique » ;
- Changement de l'identité graphique du Synpase, et création du nouveau site internet ;
- Travail juridique sur les parcs de matériels subventionnés en région ;
- Création du Synpase Club ;
- Réalisation du « Kit pénibilité » à usage des prestataires techniques ;
- Conception du Mémento « Matériels et Ensembles Démontables » et création du site internet dédié ;

LES TEXTES CONVENTIONNELS QUI ENCADRENT NOS PROFESSIONS

- > Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement, du 21 février 2008
- > Accord collectif instituant des garanties collectives et obligatoires décès, incapacité, invalidité mutualisées, du 31 juillet 2008, renégocié en 2015
- > Accord professionnel sur l'emploi des seniors, du 16 octobre 2009
- > Accord professionnel instituant la complémentaire santé, du 25 octobre 2010
- > Accord sur la négociation annuelle obligatoire en 2012 et 2013
- > Accord sur le temps partiel en 2015

- Création d'une formation de technicien compétent en inspection de Matériels et Ensembles Démontables ;
- Participation à la négociation de l'accord sur l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle ;
- Poursuite de la négociation de la Convention Collective des entreprises au service de la création et de l'évènement (notamment les classifications de métiers) ;
- Formation gratuite à la prévention des risques en région (10 sessions).

Et plus que jamais, le Synpase est aux côtés de ses adhérents !

REPRÉSENTATION DU SYNPASE

Depuis sa création, le Synpase n'a cessé d'étendre sa représentation dans les organismes et institutions de la branche du spectacle, afin de pouvoir porter haut la voix des prestataires.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

www.culture.gouv.fr

CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE

www.culture.gouv.fr

Présidence de la Sous-commission Nationale à la Sécurité, en charge de toutes les problématiques de sécurité dans le spectacle

MINISTÈRE DU TRAVAIL

www.travail-solidarite.gouv.fr

AUDIENS

www.audiens.org

Protection sociale pour l'audiovisuel, la communication, la presse et le spectacle (prévoyance - santé - retraite - action sociale)

AFDAS

www.afdas.com

Formation et apprentissage pour les professionnels de la Culture, de la Communication, des Médias et des Loisirs

CAISSE DES CONGÉS SPECTACLES

www.conges-spectacles.com

Assure le service du congé payé auprès des artistes et techniciens du spectacle

CENTRE MÉDICAL DE LA BOURSE

www.cmb-sante.fr

Médecine du travail du spectacle

APDS

www.apds-apprentissage.fr

Organisme collecteur et répartiteur de la taxe d'apprentissage

FONDS DE PROFESSIONNALISATION ET DE SOLIDARITÉ

www.pole-emploi.fr

Fonds destiné à soutenir les artistes et techniciens arrivant en fin de droit ou étant en situation de vulnérabilité

**COMMISSIONS
RÉGIONALES DE LICENCE**

FESAC

www.fesac.fr

Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma

FEPS

www.feps.fr

Fédération nationale des employeurs du spectacle vivant public et privé

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION - SPECTACLE VIVANT

www.cpnefsv.org

Mission d'étude et de proposition sur les moyens propres à assurer le développement et la sécurité de l'emploi, et de promouvoir les qualifications et la formation professionnelle

AGI'SON

www.agi-son.org

Association de sensibilisation sur la prévention, la formation, l'éducation et l'information en matière de gestion sonore

ECO-EVÈNEMENT

www.eco-evenement.org

Mobilisation des professionnels de l'évènement pour le développement durable

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

www.cfpts.com

COMMISSIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONS DU SPECTACLE (COREPS)

Instance de dialogue social dans le secteur du spectacle en région

OBSERVATOIRE COM MEDIA

www.obs-commedia.com

LE TOUT NOUVEAU SITE INTERNET DU SYNPASE

Le site internet du Synpase est un site d'information continue, tant juridiques, sociales, qu'institutionnelles, dédié à tous et comprenant des contenus réservés uniquement à ses adhérents.

Vous y retrouverez les rubriques suivantes :

- Synpase : sa présentation, sa composition, ses adhérents ;
- Actions : les chantiers en cours, les actions passées ;
- Actus : le fil d'actualités sectorielles (économiques, sociales, institutionnelles, etc.), l'agenda, les communiqués, la newsletter ;
- Docs & liens utiles : les brochures et publications, les contacts sectoriels ;
- Accords sectoriels : les accords conventionnels et interbranches ;
- Synpase Club : son fonctionnement et la présentation de ses membres ;
- Espace adhérents : les fiches pratiques, l'actu réservée aux adhérents, la protection juridique.

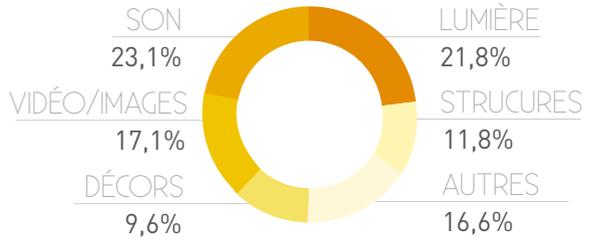


DÉCOUVREZ LE SITE DU SYNPASE
ET INSCRIVEZ-VOUS A LA NEWSLETTER
WWW.SYNPASE.FR

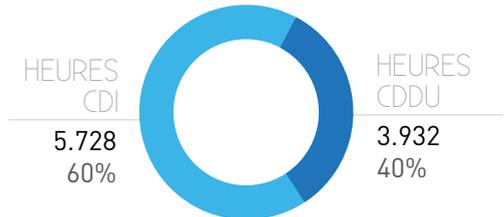
LES GRANDS CHIFFRES DE LA PROFESSION

- Entre 600 et 700 entreprises
- Un chiffre d'affaires de branche de près d'1 milliard d'euros
- Une masse salariale globale d'environ 200 millions d'euros
- 70% des entreprises situées en province
- 90% d'entreprises de moins de 10 salariés
- Environ 8 000 salariés en ETP (Equivalent Temps Plein) dont près de 5 000 salariés permanents
- Ratio « heures permanents / heures intermittents » = 1,5
- 1 salarié sur 3 suit une formation chaque année

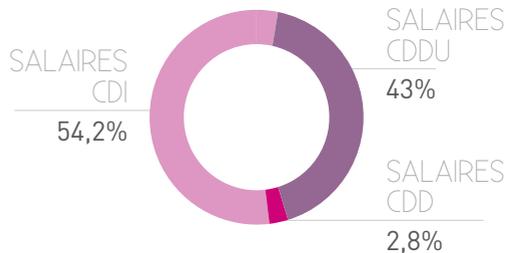
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR PAR MÉTIERS



ÉQUILIBRE CDI/CDDU PAR NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (EN MILLIERS)



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR TYPE DE CONTRATS





103, rue La Fayette - 75010 PARIS
01 42 01 80 00
contact@synpase.fr